

Généralisation de la contractualisation dans l'enseignement supérieur

→ par Stéphane Tassel

Toute une série de mesures liées au désengagement financier de l'État tendent à distendre le lien entre les missions d'enseignement et de recherche et l'intérêt général.

Les réformes qui s'abattent sur les universités montrent à quel point la rupture, tant avec la démocratie qu'avec les statuts de la fonction publique, est consommée. Elles illustrent le sort réservé au service public relayé au rang de vagues missions d'intérêt général sous-traitées, à l'instar de la gestion de l'eau, à des établissements privés voire confessionnels (association de l'institut catholique d'Angers au PRES « Université Angers-Le Mans »)...

Au-delà de l'absence de financement et de création d'emplois à la hauteur des besoins, le désengagement financier de l'État se traduit par un ensemble de dispositifs cohérents laissant aux intérêts économiques immédiats la possibilité de vampiriser les ressources publiques. Le recours au *crédit impôt-recherche* entretient le flou entre les supposées activités éligibles de R&D des entreprises, donnant l'illusion de faire fonction d'opérateur de recherche, et celles des laboratoires publics. Le développement massif des *partenariats public-privé* dont les rentes au profit de quelques majors du BTP pendant près de 30 ans vont ponctionner les caisses des universités. Concomitantes des annonces liées au « grand emprunt », les générations spontanées de *fondations* chargées d'immobiliser d'hypothétiques dotations en capital sont autant de fuites en avant. Toutes ces mesures écartent un peu plus chaque jour les missions d'enseignement et de recherche de l'intérêt général.

Dans l'enseignement supérieur, ce détournement de fonds publics s'accompagne d'une dérégulation inédite. Les réglementations sont substituées par des contrats conclus entre des parties aux forces inégales et écartant tout débat contradictoire. La volonté ministérielle de répartir, d'ici quatre ans, la quasi-totalité des subventions de l'État – aujourd'hui un peu moins de 20 % – sur



Fonctionnaires multi-tâches

© DR

la base de priorités déclinées localement inscrites dans le contrat quadriennal de l'établissement, risque de creuser les inégalités et cherche à imposer le remembrement du paysage universitaire voulu par le gouvernement. Dans le prolongement, la Conférence des Présidents d'Université (CPU) veut généraliser dans toutes les universités la mise en place de contrats locaux d'objectifs et de moyens (COM) – dénués du moindre cadrage – renvoyant *de facto* à certaines composantes – étiquetées comme non prioritaires – la gestion de la pénurie imposée à l'établissement.

Ces dernières années, l'explosion de la précarité par le recours à des personnels contractuels « non permanents » (aujourd'hui plus de 20 % dans l'Enseignement supérieur et la Recherche), s'ajoutant à la recherche permanente de plus de flexibilité, contribue à rendre extrêmement difficile l'accès au statut de fonctionnaire.

Quand le gouvernement fait tout pour institutionnaliser l'insécurité professionnelle, assurer des droits protecteurs aux personnels aussi importants soient-ils, s'accorder à l'échelle de l'établissement – de la branche professionnelle ou d'une convention collective, à l'instar du secteur privé – ne pourra jamais se substi-

tuer aux garanties statutaires protectrices de l'intérêt général.

« Liberté et responsabilité des Universités » : liberté des plus forts et responsabilité individuelle pour gérer la pénurie de moyens humains et financiers... La bureaucratie sous-entendue par la LOLF, et ses indicateurs de performance purement quantitatifs qui offrent une vision étriquée d'une supposée efficacité avec laquelle les missions de service public seraient remplies. C'est sans compter la Révision générale des politiques publiques (RGPP) rejetée par toutes les organisations syndicales de la fonction publique, dont la principale mesure reste le non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux, complétée par la loi de modernisation ou relative à la mobilité accélérant le mouvement de réduction du nombre de fonctionnaires. Cet ensemble d'instruments inscrits dans le processus de démantèlement administratif le plus ravageur depuis la Libération fait porter aux fonctionnaires la responsabilité des conséquences des politiques gouvernementales. L'université n'est pas une entreprise, la recherche et les formations ne sont pas des marchandises. À trop les réduire à une chaîne de production, on nie leur richesse qui souvent produit l'inattendu. C'est d'égalité qu'ont besoin les universités. Pour l'enseignement supérieur et la recherche, une réponse publique aux besoins de la société est une priorité pour tous. ●

▼
Ces dernières années, l'explosion de la précarité, s'ajoutant à la recherche permanente de plus de flexibilité, contribue à rendre extrêmement difficile l'accès au statut de fonctionnaire
 ▲